

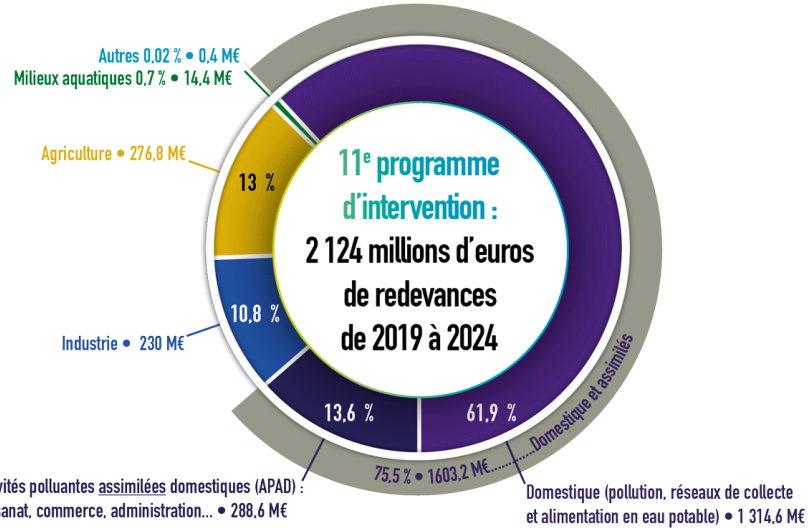


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **LES
AGENCES
DE L'EAU**





 **3,18 €**
 aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle

 **41 €**
 aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie

 **14,12 €**
 pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages

100 €
 d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2022

 **3,73 €**
 aux collectivités rurales et urbaines pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable

 **11,46 €**
 pour la gestion quantitative et les économies d'eau

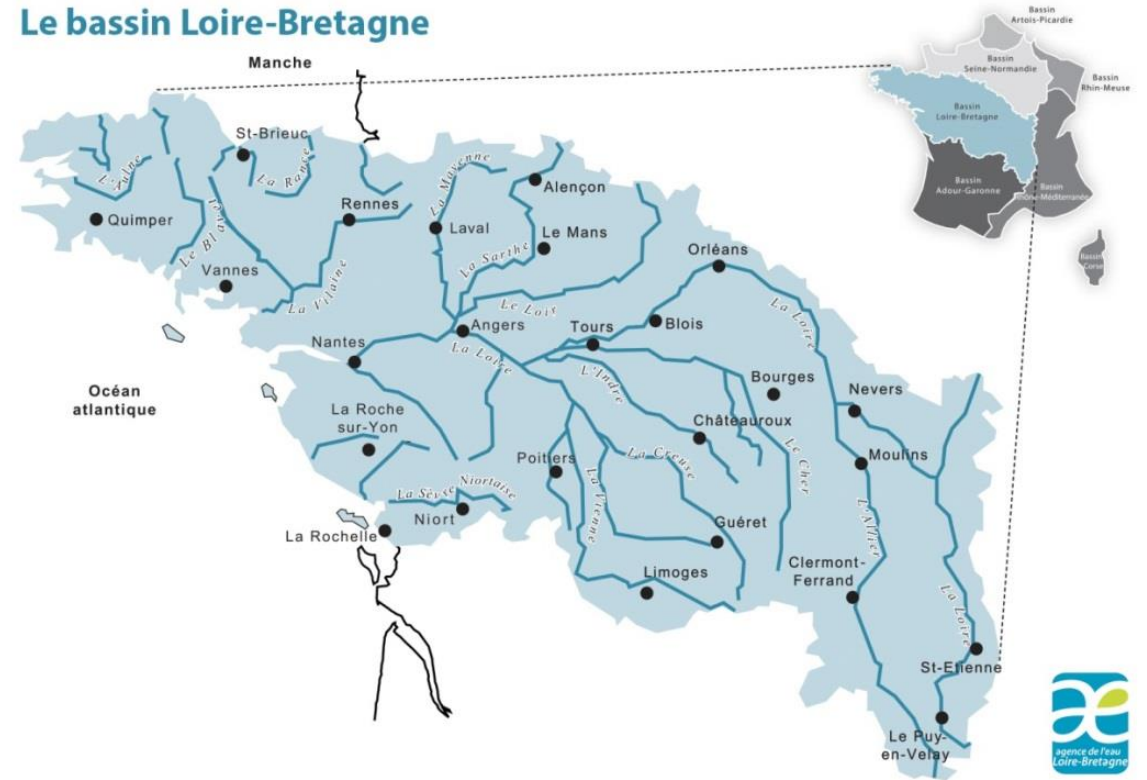
 **19,04 €**
 principalement aux collectivités pour la préservation de la qualité et la richesse des milieux aquatiques

 **7,47 €**
 pour l'animation des politiques de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) • source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2022 est la quatrième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.

Le bassin Loire-Bretagne

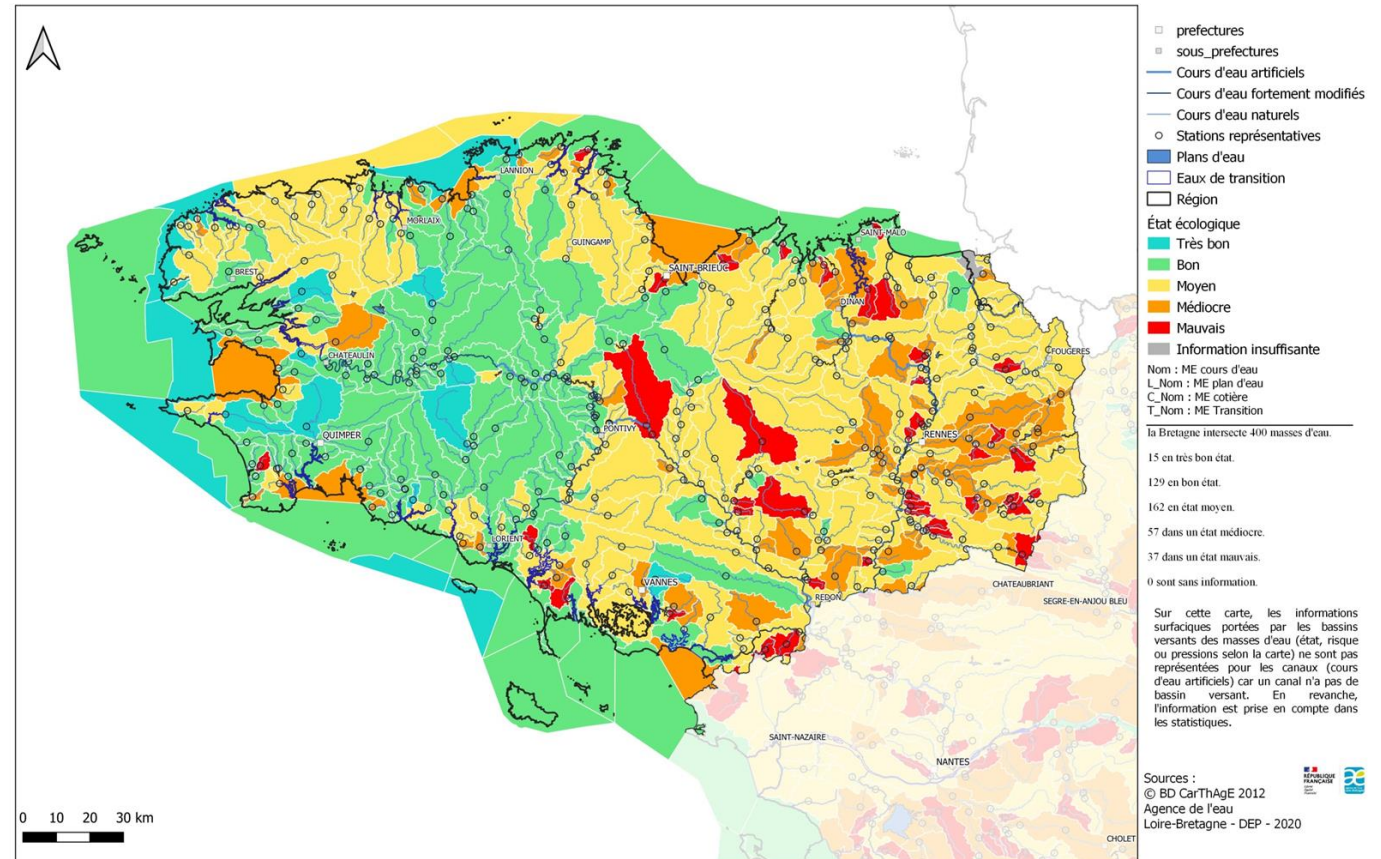


Un objectif prioritaire : le bon état des cours d'eau

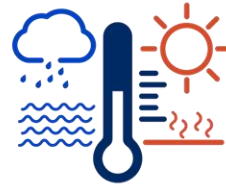
Directive Cadre sur l'Eau d'octobre 2000 : bon état des eaux **au plus tard en 2027** pour toutes les masses d'eau. Objectif précisé dans les Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

État écologique des masses d'eau de surface - la Bretagne

État des lieux 2019



Les conséquences du changement climatique sur l'eau en Loire-Bretagne



EAU =
un des principal
marqueur du
changement climatique



- **+1,6°C*** en moy T° eaux superficielles
 - ↗ eutrophisation
 - ↗ évaporation
- **-10 à -40%*** débits moyens des cours d'eau

- Lessivage des sols / saturation des réseaux d'assainissement
 - ↗ pollutions rejetées au milieu récepteur sans traitement
 - De **-20% à -40%*** de recharge des nappes

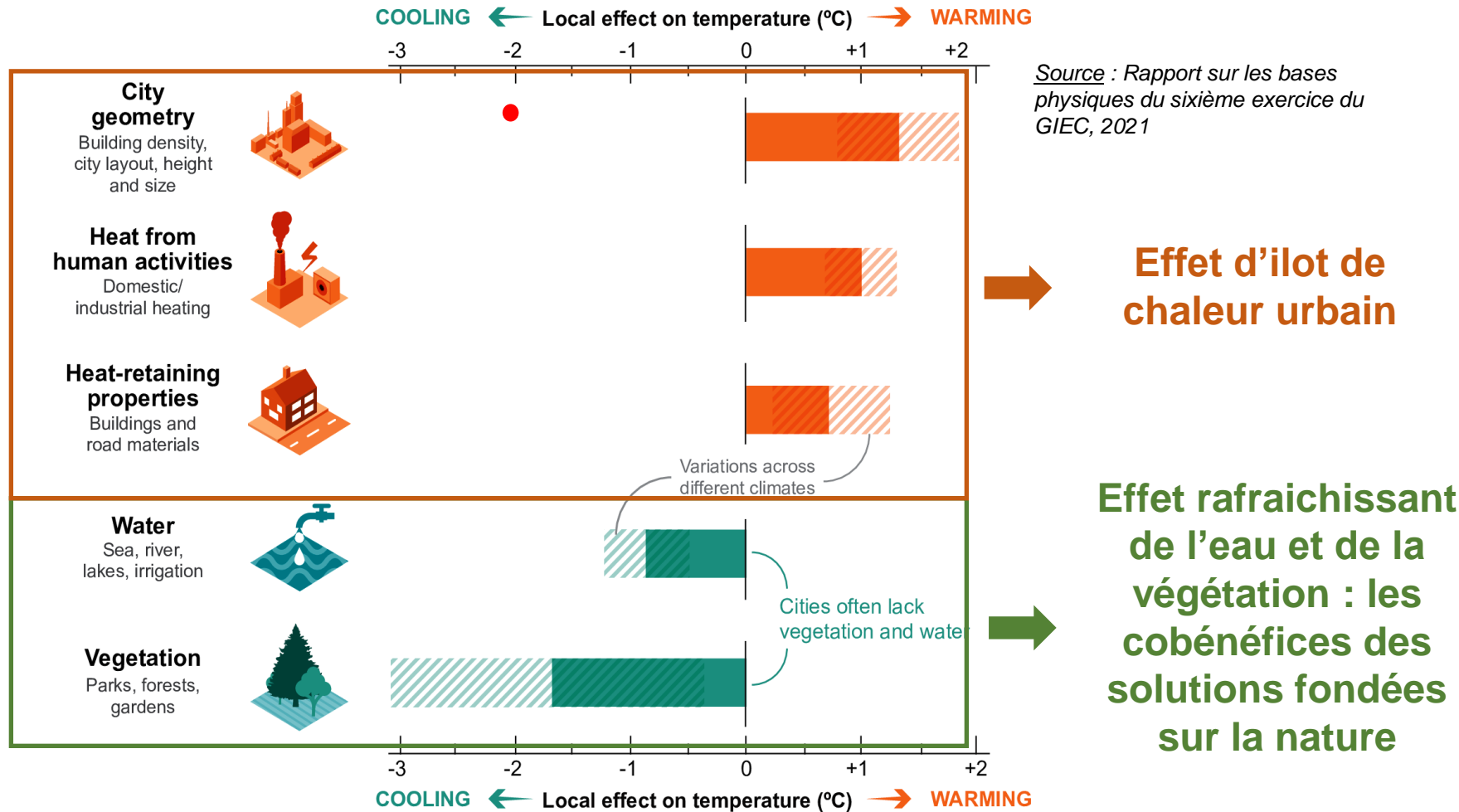
- ↘ acceptabilité des milieux vis-à-vis des pollutions

Conséquences directes
sur les populations/ entreprises / agriculteurs

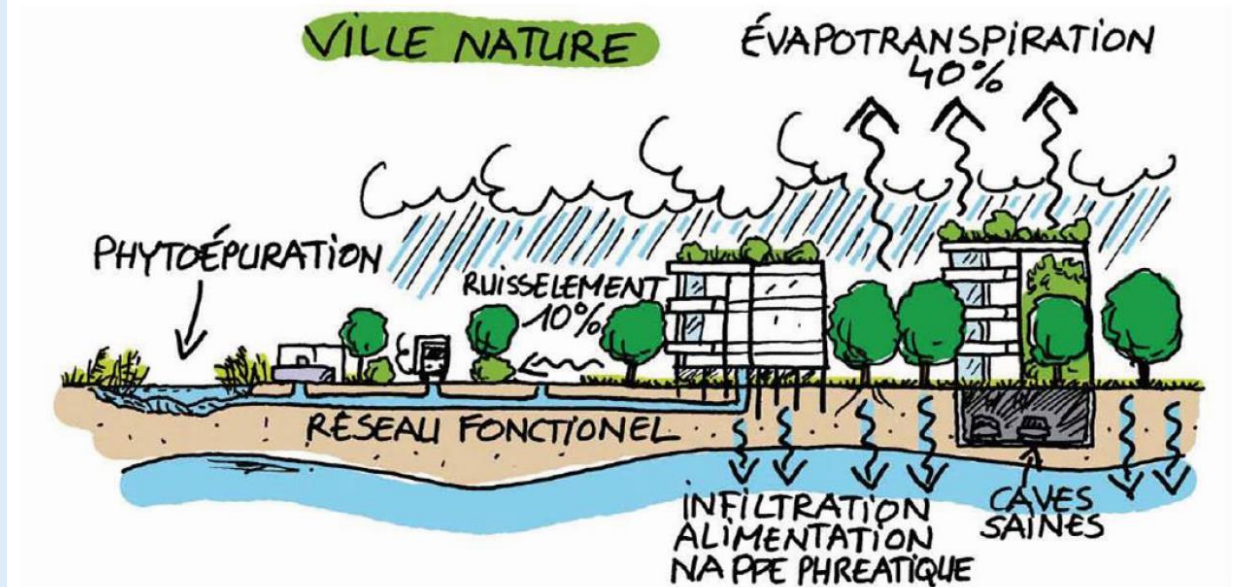
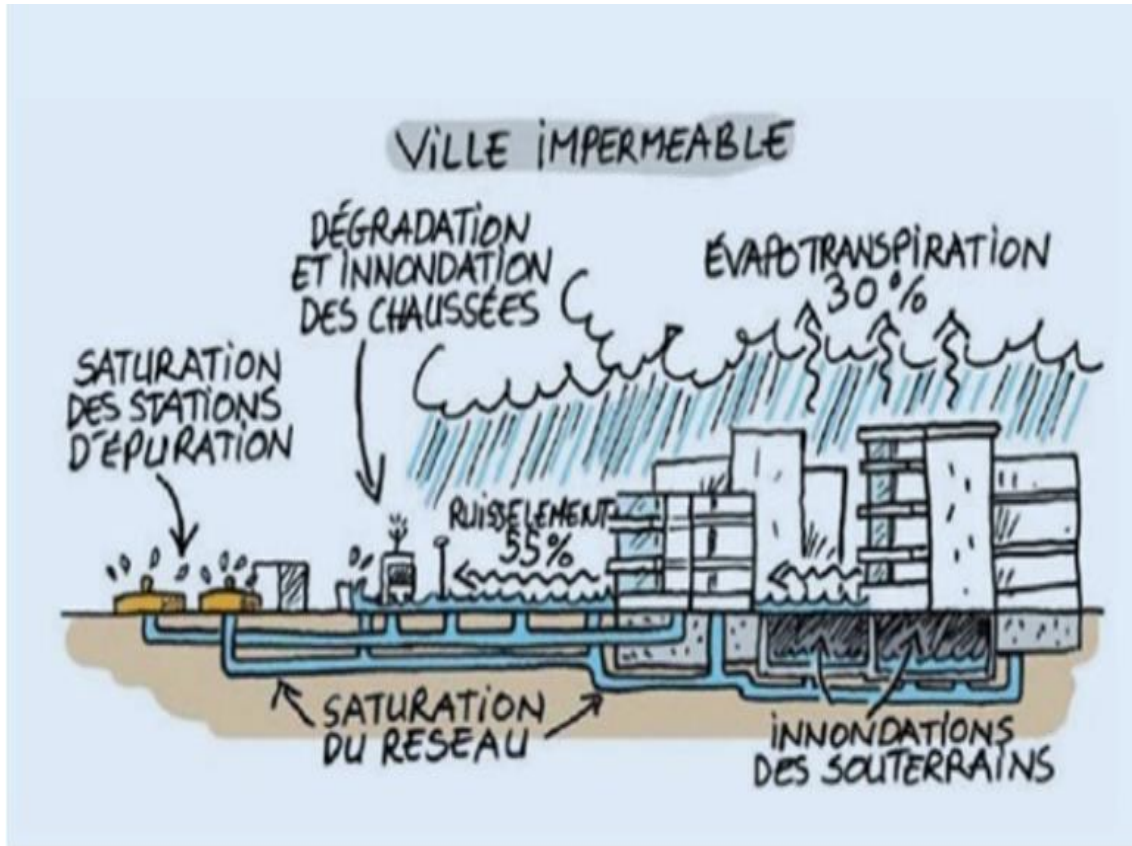
*Source : Données issues de l'étude
Explore 70 (projections d'ici 2070/
période 1979-2005) et ICC hydroqual*

S'adapter au changement climatique en zone urbanisée

Les villes = hotspots du réchauffement climatique



La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.)



La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.)

Problématiques des eaux pluviales : en moyenne annuelle, **10 % des effluents sont déversés sans traitement** dans le milieu du fait de la collecte de la pluie par les réseaux



La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.)

Anciennes solutions : ouvrages surdimensionnés et très coûteux.



La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.)

Nouvelles solutions : gérer les eaux de pluie à la parcelle.



La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.)

Nouvelles solutions : gérer les eaux de pluie à la parcelle.



La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.)

Nouvelles solutions : gérer les eaux de pluie à la parcelle.



Ecole de l'Île, ville de Rennes. Photos D. Ly (mairie de Lancieux)

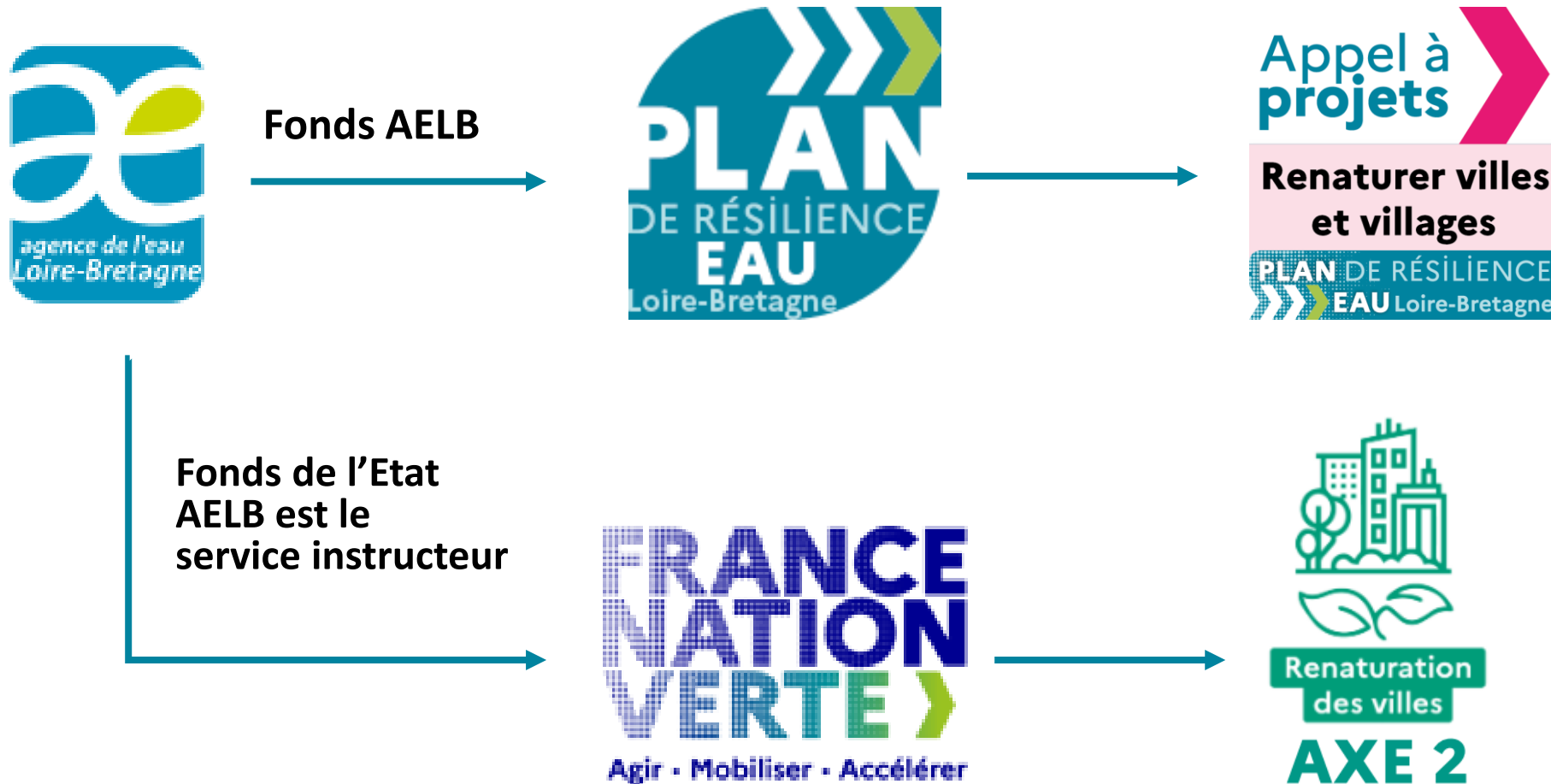
La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.)

Nouvelles solutions : gérer les eaux de pluie à la parcelle.



Ecole de l'Ille, ville de Rennes. Photos D. Ly (mairie de Lancieux)

Financements disponibles :



Financements disponibles

Appel à projets de l'Agence de l'eau « **Renaturer les villes et les villages** » :

- Ouvert depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- **Enveloppe de 20 millions d'euros** ;
- Actions (études, travaux) en faveur de la restauration de cours d'eau / zone humides et la **gestion des eaux pluviales par infiltration sur zones végétalisées** sur secteurs urbanisés du bassin Loire-Bretagne;
- Maîtres d'ouvrages privés et publics;
- **Taux d'aide de 70% à 80%** (communes en ZRR)
- Plus d'informations sur le lien suivant : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets.html>
- Formulaire de demande de subvention : [Agence de l'eau Loire-Bretagne : appel à projets renaturation des villes et villages - démarches-simplifiées.fr](https://agence-de-l-eau-loire-bretagne.fr/appel-a-projets-renaturation-des-villes-et-villages-demarches-simplifiees)

Financements disponibles

Axe 2 « Renaturation des villes et villages » du Fond Vert :

- Ouvert depuis le 1^{er} janvier 2023 ;
- **Subvention en complément des aides de « droit commun »** (AELB, DSIL, DETR, Fond friche etc...)
- **la renaturation des sols et espaces urbains** : création, restauration, gestion écologique de parcs et jardins, végétalisation des espaces publics (alignement et végétalisation des pieds d'arbres), projets d'agriculture urbaine favorables à la biodiversité, restauration écologique (stabilisation et renaturation des sols, etc.) ;
- **la présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville** : restauration du réseau hydrographique (réouverture ou renaturation de cours d'eau, reméandrage, stabilisation et reprofilage de berges), des zones humides, des zones d'expansion des crues, création de noues et de zones d'infiltration des eaux pluviales (et de désimperméabilisation des sols) ;
- **la végétalisation des bâtiments et équipements publics** (toitures et façades végétalisées). Maitres d'ouvrages privés et publics;
- **Taux d'aide jusqu'à 80%**
- Plus d'informations sur le lien suivant : [Fonds vert | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr)
- Formulaire de demande de subvention : [FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages · demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr)

Merci

Valentin SERBIELLE – chargé d'intervention

valentin.serbielle@eau-loire-bretagne.fr

Sandie LEMENU – chargé d'intervention

sandie.LEMENU@eau-loire-bretagne.fr